

TOGO/Réforme constitutionnelle
QUI DU POUVOIR OU DE
L'OPPOSITION EST
DESORMAIS DOS AU MUR ?

P.3

Pour une année scolaire 2017-2018 réussie



Les membres du gouvernement

GOUVERNEMENT,
SYNDICATS ET
PARENTS D'ÉLÈVES
METTENT LEURS
IDÉES EN COMMUN

N°545 du 20 Septembre 2017/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Vote de l'avant projet de loi sur la révision constitutionnelle



62 DÉPUTÉS POUR, UNE ABSTENTION
EN ROUTE VERS UN RÉFÉRENDUM

P.6

Situation sociopolitique au Togo et sortie
des responsables de l'Eglise catholique

QUAND LES ÉVÊQUES
CHOISSISSENT LE PEUPLE DES
MILITANTS D'UNE PARTIE DE
L'OPPOSITION AU DÉTRIMENT
DU PEUPLE TOGOLAIS

P.4

Décès du président de le HAAC



Pitang Tchalla

UNE GRANDE
PERTE POUR LA
NATION ET POUR
LA FAMILLE DES
MÉDIAS AU
TOGO

P.7

Situation politique POUR LE MJPG « LA MINORITÉ N'IMPOSE PAS À LA MAJORITÉ »

Le mouvement des jeunes pour la popularisation de la bonne gouvernance (MJPG) a commenté mardi à Lomé, la dernière sortie de la conférence des évêques du Togo (CET).

Pour les responsables du mouvement, « la sortie des évêques du Togo n'a rien de conciliant » mais plutôt pour aggraver les choses.

Dans une déclaration rendue publique, le MJPG estime que « les aspirations de la minorité ne doivent pas de facto s'imposer à la grande majorité ».

« Au nom de quel peuple parlez-vous ? Quel peuple demande que les réformes soient conformes à la constitution de 1992 ? Vous êtes-vous assurés que ce peuple pour lequel vous prenez parti est majoritaire au sein de la République », souligne le mouvement dans la déclaration. Ainsi, le mouvement a rappelé,



Table d'honneur

que le pays compte sept millions de togolais et nul ne peut certifier en avoir vu qu'un million exprimés clairement et à l'unissons sur les réformes politiques.

« L'église représente une autorité morale qui en fait le dernier rempart

contre le désordre social et elle devra continuer de le demeurer nonobstant les égarements de certains de ses bergers qui s'abîment dans la luxure et le stupre, ou qui se laissent parfois entraîner dans des rivalités profanes », estiment les responsables du MJPG.

En tout état de cause, poursuit la déclaration, « nous tenons à souligner de notre point de vue, partagé par la majorité des togolais, que la constitution de 1992 qui n'est pas d'essence divine est définitivement caduque ».

Pour les responsables du mouvement, « ceux qui fuient le débat en espérant ne pas avoir à se soumettre au suffrage universel après la mise en œuvre des réformes se trompent lourdement d'objectif comme le ferait l'opposition la plus bête du monde ».

« La paix sociale sera préservée à tout prix et les réformes s'opéreront dans le respect des institutions et des lois de la République », relève-t-on dans la déclaration.

Les membres du mouvement attendent de se joindre à la manifestation du parti Unir majorité présidentielle les 20 et 21 septembre à Lomé.

Charles

Violences lors des manifestations politiques au Togo LA JEUNESSE EN ACTION POUR LA NON-VIOLENCE EN GUERRE CONTRE LES ACTES INCIVILIQUES

Face à la situation politique que traverse le Togo depuis un mois, situation marquée par des scènes de violence lors des manifestations, les jeunes se mettent en action pour combattre ce fléau. Le mouvement Jeunesse en Action pour la Non-Violence, qui regroupe plusieurs associations et organisations de jeunes a été officiellement lancé hier mardi 19 Septembre 2017 lors d'un point de presse tenue à Lomé.

Le lancement des activités de ce mouvement qui sont essentiellement la lutte et la sensibilisation pour la paix, la tolérance et la non violence été fait à travers une déclaration lue par le coordinateur de Jeunesse en Action pour la Non-Violence (J.A.N), Améganvi Amavi Kossi.

Dans sa déclaration, les Jeunes de la JAN, reconnaissent que les réformes telles que souhaitées par le peuple sont légitimes et indispensables, mais regrettent les appels à la violence qui accompagnent les manifestations des certaines formations



Les responsable de JAN

politiques.

« Toutes nos revendications devraient se faire dans la légalité, le respect de l'autre, la dignité humaine, parce que nous avons une chose à préserver, l'esprit du VIVRE ENSEMBLE, nous sommes tous togolais », peut-on lire dans cette déclaration.

Les jeunes regroupés au sein de la J.A.N, se sont solennellement engagés devant l'histoire et la communauté internationale, à adopter des comportements beaucoup plus responsables. Car, selon eux, l'histoire attend beaucoup, aussi bien des

acteurs politiques, des élus du peuple que de la jeunesse. Les membres du J.A.N, rappelés que depuis le déclenchement de ces



L'assistance

mouvements, il y a un mois, le Togo a beaucoup perdu National de la Jeunesse, Régis Lidaou essodjolo

en termes de vies humaines, en biens publics et privés et surtout le secteur économique qui a pris un grand coup. Cependant, ils restent convaincus et persuadés qu'il n'est pas encore trop tard pour arrêter l'hémorragie. Et ceci n'est possible qu'à travers la paix et la non-violence. C'est ainsi que l'on pourra préserver l'embellie que connaît la croissance économique du Togo depuis 2015 avec un taux de croissance qui tourne autour de 5%, a indiqué la J.A.N dans sa déclaration.

De son côté, le Président national du Conseil

Batchassi, s'est réjoui de la mobilisation des jeunes à adhérer massivement à la lutte contre la violence et à la culture de la paix. Il a saisi l'occasion pour exhorter les jeunes à la retenue et à des manifestations pacifiques.

Parlant du choix du Centre communautaire de Bè pour le lancement de ce grand mouvement de la Non-Violence, le Codonateur Améganvi Amavi Kossi, estime que le canton de Bè, est l'origine de la ville de Lomé et de fait, cette localité a besoin de paix et de tranquillité.

Généralement, ce canton a de tout temps été le centre de violence surtout pendant les manifestations politiques. On se souvient encore de la nuit des 7 et 8 septembre dernier.

Espérons qu'avec ces différents mouvements et sensibilisations, les actes de violence et de vandalisme que l'on enregistre lors des manifestations politiques, surtout de l'opposition, n'aurent plus droit de cité au Togo.

JCB

TOGO/Réforme constitutionnelle QUI DU POUVOIR OU DE L'OPPOSITION EST DESORMAIS DOS AU MUR ?

Le 05 septembre dernier le gouvernement togolais avait envoyé à l'assemblée nationale un avant projet de loi portant modification des articles 52, 59 et 60 de la constitution. Une démarche qui



Georges Aidam, UNIR (majorité)

répond aux exigences de la population togolaise dans son ensemble qui a manifesté son désir de voir, limiter les mandats présidentiels à deux de 5 ans renouvelable une seule fois, et un mode de scrutin uninominal à deux tours. Toutes ces exigences, les populations les ont exprimées, lors des rencontres organisées par la commission de réflexion sur les réformes politiques, et dans une enquête réalisées par l'institut Afrobaromètre, il y a un peu plus de deux ans.

Ainsi, le vendredi dernier, la commission des lois de l'assemblée nationale a procédé à l'examen de ladite loi, qui n'a pas reçu l'adhésion de l'opposition togolaise qui voulait coûte que coûte le retour à la constitution de 1992. Cette dernière exigence qui est l'une des revendications du Parti National Panafricain (PNP) de Tikpi Atchadam et qui n'a été qu'une récupération opérée par CAP2015 et les autres partis de l'opposition, constitue aujourd'hui la pomme de discorde, avec la phrase fétiche « *En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats* », qui ne figure pas dans l'avant projet de loi.

Ainsi, la prochaine étape, reste le débat qui aura lieu à l'hémicycle après que le rapport ait été remis au



Atchadm Tikpi, PNP (opposition)

bureau de l'assemblée nationale. Les contradictions de l'opposition togolaise désormais dos au mur Dans le souci de procéder de façon globale les réformes politiques pour satisfaire les aspirations profondes des populations, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, a créé une commission de réflexion sur les réformes à mener, commission qui devrait procéder à des consultations profondes en vue d'élaborer un rapport qui tient compte de toutes les préoccupations exprimées et le type



Brigitte Adjmagbo, CDPA (opposition)

de gouvernance pour le pays. Mais à la grande surprise, l'opposition, à commencer par le PNP, a forcé les choses en mettant dans la rue ses militants pour exiger le retour à la constitution de 1992 telle qu'elle. Le résultat est connu de tous. 02 morts, des blessés graves et des dégâts matériels importants. Pensant avoir toutes les cartes en main, l'opposition togolaise qui s'est rapidement constituée en un regroupement de « *façade* », exige en plus du retour à la constitution de 1992, le départ sans condition de Faure Gnassingbé. Alors que dans la



Jean Pierre Fabre, ANC (opposition)

foulée, le gouvernement dans un élan d'apaisement a soumis un projet de loi qui répond aux exigences universellement reconnues. Désormais, alors que les appels à la mobilisation risquent de ne plus produire les effets escomptés (cela a même déjà commencé avec la faible



Apévon Dodji, Les FDR (opposition)

mobilisation du 07 septembre dernier), l'opposition togolaise qui a toujours accusé le pouvoir de Lomé de jouer sur le temps en refusant les réformes politiques, se trouve dans un dilemme. Va-t-elle oui adopté le projet de loi, ou va-t-elle le bloquer en refusant de le voter pour avoir les 4/5, alors qu'elle prétend vouloir que les réformes se fassent vite ? Or en refusant de voter la loi, l'opposition parlementaire tracerait le chemin du référendum. Ce qui contredit ce qu'elle prétend défendre, c'est-à-dire les réformes au plus vite. Même en donnant la voie pour aller au référendum, qu'elle va être la position de cette opposition ? Va-t-elle appeler ses militants à boycotter le vote, alors qu'elle estime vouloir les réformes, et que dans le projet de loi, figurent bien la

limitation du mandat et le mode de scrutin à deux tours ?

Voilà autant de questions qui mettent aujourd'hui l'opposition togolaise dos au mur.

Par ailleurs, il est légitime de se poser la question de savoir si ceux qui exigent le retour à la constitution de 1992 écoutent bien le peuple et veulent son développement ?

En effet, les textes fondamentaux des Etats partout dans le monde évoluent. Il est clair que le Togo ne saurait rester en marge de ce mouvement. Le débat actuel ne saurait donc se limiter à un retour pur et simple à la Constitution de 1992. Car 25 ans après, le pays a connu des évolutions dont il faudrait tenir compte pour réaliser les réformes souhaitées par l'ensemble de la classe politique.

Supposons quelqu'un qui est né en 1992, c'est dire qu'aujourd'hui, il comptabilise 25 ans, de vie, et donc majeur pour avoir son regard sur l'avenir sociopolitique du Togo. Retourner à la constitution de 1992 signifierait tout simplement exclure ce dernier d'un certain nombre de ses droits.

La difficulté de l'opposition, c'est son comportement à vouloir se servir de la naïveté de ses militants en les trompant à chaque fois. L'opposition contestataire, qui demande le retour de la constitution de 1992 de par sa position radicale, a fait savoir à ses militants qu'elle obtiendrait ce qu'elle demandait par gré ou par force. Et il est clair qu'à ce jour, devant les difficultés qu'elle-même s'est créées, le problème se pose sur le discours à tenir devant les militants. Déjà, depuis le 19 août dernier, les discours varient comme une girouette. Tantôt c'est le retour à la constitution de 1992 dans sa version originelle, tantôt c'est le départ de Faure Gnassingbé, tantôt c'est un gouvernement d'union nationale...

Voilà, l'engrenage dans lequel s'est mise une partie de l'opposition togolaise.

El Hadj Tchaboré

Crise politique et réforme constitutionnelle LA VRAIE RAISON DU REVIREMENT DE L'OPPOSITION

Si en 2014, l'opposition avait voté pour la réforme de la constitution envoyée par le gouvernement qui a été rejetée par la majorité au pouvoir, personne ne s'y attendait que l'opposition allait rejeter une proposition de loi consacrant la limitation du mandat présidentiel à deux et le scrutin à deux tours qui prend en compte les revendications majeurs de

l'opposition. Mais grandes a été la surprise de constater que déjà à l'annonce de l'avant-projet, des voix se sont élevées pour fustiger l'article 52 de la proposition. L'opposition semble se cacher sous le prétexte de disposer d'un rapport de force favorable pour rejeter la proposition de loi en exigeant le retour à la constitution originelle de 1992 et le départ immédiat de Faure

Gnassingbé. Une analyse sans passion et approfondie la situation permet de comprendre en fait, quelle est la vraie raison du revirement spectaculaire de l'opposition qui a rejeté l'avant-projet de loi alors qu'elle y attachait du prix au scrutin à deux tours et à la limitation du mandat à deux. En fait, nul ne s'y attendait, y compris l'opposition de voir le pouvoir de Lomé, accepter

si vite d'opérer les réformes consacrant la limitation du mandat présidentiel à deux et le scrutin à deux tours. Mais surtout la décision du gouvernement de limiter les mandats des députés, des sénateurs et des conseillers communaux. Cette modification de l'article 52 de la constitution limitant tous les mandats, est une décision qui prend de court la classe politique de l'opposition

dans la mesure où si elle est actée comme contenue dans l'avant-projet de loi du gouvernement, la plupart des leaders de l'opposition en particulier ceux de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), qui soutiennent la rétroactivité de la réforme, ne seront plus candidat aux législatives de 2018 pour avoir déjà fait deux mandats de 2007 à 2013 et de 2013 à 2018. Or,

(Suite à la page 7)

Le Messager

Situation sociopolitique au Togo et sortie des responsables de l'Eglise catholique

QUAND LES ÉVÊQUES CHOISISSENT LE PEUPLE DES MILITANTS D'UNE PARTIE DE L'OPPOSITION AU DÉTRIMENT DU PEUPLE TOGOLAIS

Le week-end dernier, les responsables des évêques du Togo ont fait une sortie au cours de laquelle, ils se sont prononcés sur la situation sociopolitique au Togo. Dans leur déclaration, ils ont laissé entendre qu'il fallait faire un retour à la constitution de 1992, s'alignant ainsi derrière une partie l'opposition politique.

Une telle sortie jugée hasardeuse par de nombreux observateurs, et qui « n'a rien à avoir d'un comportement des responsables de Dieu », est une véritable honte et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, au moment où la tension est palpable dans le pays sur la question des réformes, un homme de dieu aussi sérieux soit-il et respectueux des principes ecclésiastiques, devrait contribuer à baisser la tension au lieu de l'attiser. Le fait de prendre fait et cause pour une partie de l'opposition dérober les évêques de leur respectable rôle.

Deuxièmement, qu'est-ce qui prouve que le peuple dont les évêques disent suivre, est d'avis sur le retour à la constitution de 1992 ? Une constitution dans n'importe quel pays est appelé à évoluer avec le temps. En demandant le retour à la constitution de 1992, les évêques savent-ils qu'ils nuisent plutôt à la vie de certains togolais au lieu de chercher la prospérer comme ils le disent dans les paroles.

Troisièmement, en choisissant de s'aligner derrière une partie de l'opposition pour demander le retour à la constitution de 1992, les évêques dénie l'existence des militants des autres partis politiques et semblent même souhaiter leur éradication sur la carte du Togo, comme c'est d'ailleurs l'intention de leur protégé.

Comment des hommes qui se disent être détenteur du message de dieu, peuvent-ils se laisser aller à de tels comportements, accepter



Les évêques du Togo

dénier l'autre dans la vie en communauté ?

Le parti au pouvoir UNIR dont certains ne veulent par voir, y compris les évêques (puisque leur position le démontre) constitue plus de 50% du peuple togolais, si l'on tient compte des résultats des dernières élections présidentielle et législatives. Et donc, tenter de dénier cette population, c'est plutôt mettre le pays en danger. En plus, l'article premier de la déclaration universelle des droits de l'homme ne dit-il pas que « tous les êtres humains libres

et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » ?

En tout état de cause, le peuple togolais est mature et sait absolument faire la distinction entre le vrai du faux. D'ailleurs, vu comment ces hommes de dieu ont dévalué leur titre à travers des comportements peu orthodoxes dans bien de coins dans le monde, il y a de quoi, pour que les populations ne leur fassent plus confiance.

S'agissant du cas du Togo, cela n'étonne guère, puisque ce n'est pas la première fois que les évêques font une sortie pour prendre position, mais paradoxalement, les gens, mêmes les fidèles de l'église catholique ne prennent pas au sérieux, ce qu'ils disent.

Depuis les années 90, les évêques du Togo ont toujours fait la curiosité du monde entier à travers leur position tendancieuse qui contribue à attiser les tensions dans le pays.

Le cas de Philip Kpodzo est encore vivace dans les mémoires.

N'est-ce pas préférable pour eux de se vêtir désormais d'habit d'hommes politiques et laisser de côté leur toge ?

Par ailleurs, les évêques ne sont pas les seuls responsables d'église et mêmes de confessions religieuses au Togo, il y en a bien d'autres qui ont également leur position.

LM

Situation politique au Togo

LE CJD ET LE CNJ APPELLENT À LA CULTURE DE LA PAIX ET DE LA TOLÉRANCE

Impliqués à plusieurs égards dans la situation actuelle que traverse le Togo depuis deux mois, les jeunes doivent faire preuve de responsabilité citoyenne et du patriotisme en faveur de leur patrie le Togo. C'est une exhortation de deux organisations des jeunes, le Collectif des Jeunes pour le Développement (CJD) et le Conseil National de la Jeunesse (CNJ). C'est à travers une déclaration lue au cours d'un point de presse tenu à Lomé le 13 septembre dernier.

En effet, l'objectif de ce point de presse conjoint des deux grandes organisations de jeunes était d'appeler la jeunesse à plus de responsabilités citoyenne et patriotique en ce moment où les jeunes sont sujets à manipulation. Il s'est également agi de dénoncer la campagne de dénigrement orchestrée contre le Togo à travers le monde. Dans sa déclaration lue par le Consultant Expert de la CJD, Adom Orphé, les deux organisations invitent les jeunes à un sursaut patriotique d'analyse réaliste et à la

retenue en vue de la préservation du vivre ensemble. « La démocratie au lieu d'être un élément d'union, de rassemblement et d'acceptation de l'autre dans sa différence, est devenue un motif de division, de mépris et de manipulations politiciennes », souligne la déclaration.

Pour ces organisations de la jeunesse togolaise, les questions intéressant l'avenir du Togo ne doivent pas être sujet à des manipulations, juste pour servir et assouvir des intérêts personnels. « Les questions essentielles sur l'avenir du pays ne doivent plus donner lieu à des interprétations ou manipulations à dessein politiques et partisans », indiquent-ils dans en invitant les acteurs politiques à la préservation de l'intérêt général. Ils sont aussi invité les jeunes aux valeurs et idéo de la paix, car selon Adom Orphé, « la paix est un bien inestimable dont on ne reconnaît la valeur réelle que lorsqu'on la perdue ».



Adom Orphé de la CJD

Ainsi, la CJD et le CNJ ont profité de cette occasion pour jeter un regard sur les manifestations politiques en cours au Togo depuis le 19 Août dernier et qui malheureusement sont émaillées de violences. Elles ont interpellé la jeunesse togolaise de l'intérieur comme de l'extérieur à « plus de vigilance vis-à-vis des messages incendiaires appelant à la violence, au vandalisme, au meurtres et à la destruction des biens publics et privés qui mettent en péril le climat de

paix dont se caractérise le Togo ».

Les jeunes des deux organisations ont invité les acteurs politiques impliqués dans la crise que traverse le Togo à « Privilégier la voie du dialogue dans la résolution des questions politiques et à -Parvenir le plus tôt possible à un consensus autour des questions de réformes afin de sortir le pays de cette parenthèse de désordre ».

Ces jeunes ont également apporté leur adhésion à la décision courageuse et patriotique du Président de la République relative à l'avant-projet de loi portant sur la révision des articles 52, 59 et 60 de la Constitution togolaise et lui ont renouvelé son soutien dans sa politique d'apaisement.

Cette rencontre a été également l'occasion pour les responsables de organisations de sensibiliser les jeunes aux comportements civiques et citoyens à observer en particulier lors des manifestations.

JCB

Lu sur le net !

Cette école a remplacé les heures de colle par des séances de méditation... et ça marche !



Les vertus humaines et pédagogiques d'une heure de colle étant inexistantes, ce type de punition est parfaitement inefficace. La preuve : comme vous l'avez sans doute remarqué, ce sont toujours les mêmes enfants qui sont « retenus ». Alors, une école difficile de Baltimore (États-Unis) a voulu tenter autre chose : remplacer ces heures de colle... par des séances de méditation ! Bien vu : depuis, plus aucun élève n'a été exclu ! Gros plan sur une très belle expérience.

Un beau jour, la Robert W. Coleman Elementary school s'est rendu à l'évidence : les heures de colle distribuées aux enfants turbulents ne servaient à rien du tout. Pire : contraindre un enfant à faire des heures sup' ne faisait qu'entretenir et développer la nervosité qui l'avait justement conduit à la punition. Une sorte de cercle vicieux en somme.

Du coup, l'établissement a décidé de se rapprocher de la Holistic Life Foundation, une association à but non lucratif dont la mission est « d'encourager le bien-être des enfants et des adultes dans les quartiers défavorisés ». Sa particularité ? L'usage de la méditation.

Depuis, une salle de méditation a été spécialement aménagée. Les enfants punis y sont confortablement installés sur des tapis violets, prêts à écouter les consignes d'un spécialiste de la méditation. L'objectif : que l'enfant se calme et retrouve de la sérénité avant de regagner sa classe. Le tout, grâce à de simples exercices de respiration et de méditation.

Mais attention : ces séances de 20 minutes ne sont pas réservées qu'aux enfants agités qui ont fait des bêtises. Elles sont également destinées à ceux qui souffrent d'anxiété, de maux de tête, de douleurs d'estomac ou, plus généralement, de stress.

Et apparemment, ça marche : depuis son partenariat avec la Holistic Life Foundation, l'école Robert W. Coleman n'a pas eu à renvoyer le moindre élève. Le calme est revenu !

Un élève de CM2 a testé la méditation avant un contrôle. Sur le site de l'association, il témoigne :

« J'ai pris de grandes respirations pour rester calme et pour pouvoir aller au bout de ce contrôle. Quand tout le monde fait beaucoup de bruits autour de vous, il faut se concentrer, rester soi-même et, donc, bien respirer. »

Un autre enfant raconte même avoir adopté la méditation à la maison :

« Ce matin, j'étais en colère contre mon père. Mais je me suis souvenu qu'il suffisait que je respire et je n'ai pas crié. »

Un bon réflexe qui lui servira toute sa vie, notamment quand il sera père à son tour...

Si l'école veut être un lieu d'épanouissement, de sérénité ET de performances, alors, elle devrait sans cesse être en quête de nouvelles solutions. Celle-ci en est une parmi d'autres... mais avouons qu'elle est séduisante.

À quand des petits Français « punis » à 20 minutes de méditation ?

Source: positiv.fr

HISTOIRES DROLES

- **Papa, c'est quoi la différence entre 'Réel' et 'Virtuel' ?**
- C'est simple, va demander à ta mère et ta soeur si elles sont prêtes à coucher avec un inconnu pour 1 million d'euros ? Le garçon va demander et rapporte la

réponse :

- Elles ont dit que pour un million elles feraient l'effort...
- He bien tu vois, virtuellement on est millionnaire et réellement... on a 2 putes à la maison !

Dans un avion sur le point de s'écraser, une femme se lève en folie et crie:

- "Si je dois mourir, je veux mourir comme une vraie femme!!". Elle enlève tous ses vêtements d'un coup avant de continuer:

- "Il y a-t-il un vrai homme ici qui puisse me faire sentir comme une vraie femme ?" Un homme se lève alors, enlève sa chemise et la lui tend en disant: "Tiens, repasse ça."

Méditons ... !

(Michel QUOIST)

La racine de l'amour (ce qui ne veut pas dire évidemment « le tout » de l'amour), c'est « essentiellement, vouloir le bien de l'autre. Pratiquement, vouloir pour lui

- et chercher à l'obtenir directement ou indirectement

-ce que l'on veut juste pour soi. Et cela, quelle que soit la personne. Que celle-ci nous soit indifférente, sympathique ou

antipathique qu'elle soit notre amie ou notre ennemie... Si j'aime l'autre, c'est-à-dire si je veux son bien, je ne cherche pas à « prendre pour moi » les richesses qui m'attirent et me séduisent en lui à tous les niveaux de son être. Je tente au contraire, de lui offrir tout ce que je peux de moi, afin de le combler. Il n'y a pas d'amour s'il n'y a pas don de vie à l'autre. Aimer, c'est toujours donner la vie.

PHARMACIES DE GARDE DU 18/09/2017 au 25/09/2017 à Lomé

Pharmacie 3e ARRONDISSEMENT

22 21 52 27

Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA

Pharmacie BON PASTEUR 22 21 13 67

38, Av. Libération

Pharmacie HANOUKOPE 22 21 01 15

Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM.

Pharmacie BON SAMARITAIN

22 21 45 30

BE PA de SOUZA/Hôpital de BE

Pharmacie DES APÔTRES 22 27 11 98

Akodessewa Face ETOCOTRAN

Pharmacie HORIZON 22 20 42 42

165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC.

Pharmacie LIBERATION 22 22 25 25

Avenue Libération prolongée

Pharmacie BON SECOURS 22 20 76 30

Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca

Pharmacie JUSTINE 22 21 00 01

291, Bd des Armées - Tokoin Habitat

Pharmacie UNIVERS - SANTE

22 52 41 39

Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS

Pharmacie ISIS 23 36 95 65

Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto

Pharmacie OUSIA POUR LA VIE

22 61 22 25

Situé Sur La Route De SOGEA-SATOM, à 100m De L'UNICEF (Hountigomé)

Pharmacie LILAS 22 26 29 59

7, Route De Kégué

Pharmacie St PIERRE 22 26 19 73

Sagboville Hedzranawe. Boulevard Haho

Pharmacie MISERICORDE 23 38 47 62

BE-KPOTA

Pharmacie LE PROGRES 22 35 86 55

Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorrobar

Pharmacie CITE 22 25 01 25

Bd. du 30 Août

Pharmacie BESDA 22 51 05 29

Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé

Pharmacie EPIPHANIA 23 20 10 52

Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME

Pharmacie LE GALIEN 22 51 71 71

Rue Pavée d'Adidoadin

Pharmacie DU POINTE 22 51 91 71

506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé

Pharmacie VIGUEUR 22 51 63 30

Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro

Pharmacie DES ROSES 22 37 38 12

Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union

Pharmacie VOLONTAS DEI 22 36 00 95

Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City

Pharmacie St ESPRIT 22 40 29 06

Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est

Pharmacie St MICHEL 22 51 70 22

Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom

Pharmacie EXCELLENCE 22 51 77 87

Agoe Demakpoe Voie CEDEAO

Pharmacie MAINA 22 33 65 34

Agoé Assiyéyé, axe Zanguéra à 300 mètres du Carrefour bleu

Pharmacie TCHEP'SON 22 42 94 41

Face Terminal du sahel (Togblékopé)

Pharmacie LA FLAMME D'AMOUR 22 45 70 14

Sise à Agodeke route d'Aného

Pharmacie LE DESTIN 22 41 15 41

A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida

Pour une année scolaire 2017-2018 réussie GOUVERNEMENT, SYNDICATS ET PARENTS D'ÉLÈVES METTENT LEURS IDÉES EN COMMUN

L'année académique 2017-2018, est prévue pour commencer le 25 septembre prochain. Pour une bonne reprise des cours, et pour une année scolaire réussie, le gouvernement et les différents acteurs ont engagé des concertations ouvertes lundi 18 septembre 2017. devront poursuivre le vendredi 22 septembre prochain pour finaliser les points de vue.

La rencontre de lundi, a vu la présence des syndicats de l'éducation membres du cadre permanent de concertation et ceux non membres, ainsi que d'autres acteurs intervenant dans l'éducation comme la coalition pour l'éducation pour tous. Le camp gouvernemental était représenté par le Ministre en charge de la fonction publique, Gilbert Bawara, le ministre en charge de l'enseignement primaire et secondaire Komi Tchakpélé Palamwé et le secrétaire d'Etat en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle Georges Aidam. Etait également présent, le ministre de la santé, Moustapha Mijiyawa.



Les membres du gouvernement

Il était question du statut particulier des enseignants, de la question des cotisations des enseignants pour la caisse de retraite et enfin de l'assurance scolaire que le chef de l'Etat a institué pour cette année.

Les discussions ont permis aux différents acteurs de débattre à fond des trois points.

Ainsi, les grandes lignes et orientation du statut particulier des enseignants élaborés par le gouvernement ont été présentées aux différents acteurs. Les conclusions des travaux de la cellule mise en place pour réfléchir

sur les cotisations et prélèvements effectuée sur le salaire des enseignants auxiliaires avant leur intégration ont aussi fait l'objet de discussion. Pour ce qui est de l'assurance scolaire (Scoolassur) destiné à l'assurance maladie pour 2 millions d'élèves dès cette rentrée.

Cette rencontre a été l'occasion pour le ministre en charge de la santé d'édifier les acteurs sur le contenu dudit projet et les conditions de sa mise en œuvre. Après tous ces exposés, les différents acteurs ont de commun accord convenu de poursuivre les discussions pour une meilleure

contribution dans la réalisation de tous ces points.

Parlant du projet de statut particulier des enseignants, le ministre Gilbert Bawara à la fin de la rencontre a indiqué les conclusions auxquelles les acteurs sont parvenus.

« Nous sommes parvenus à la conclusion qu'au-delà des grandes lignes de ce projet, le groupe de travail a besoin d'approfondir les échanges et les discussions afin de nous assurer que ce projet bénéficie des observations et de la contribution de tous les acteurs du système éducatif pour qu'il soit le plus consensuel et prenne le temps d'améliorer notre système éducatif », a laissé entendre le ministre Bawara.

Les travaux du groupe de travail reprennent vendredi prochain afin de mieux approfondir les droits et avantages des enseignants contenus dans le projet de statut particulier.

Et tout laisse croire que pour la première fois depuis 2010, la rentrée scolaire va se faire sans grandes contestations et grèves. Ce que espèrent les parents d'élèves.

JCB

« Sortie inutile » des ministres conseillers à la présidence de la république ET SI LES MINISTRES CONSEILLERS AIDAIENT PLUTÔT LE CHEF DE L'ETAT AUTREMENT ?

Face à la situation sociopolitique de l'heure, plusieurs réactions appelant à la préservation de la paix et de la cohésion sociale fusent depuis quelques semaines d'un peu partout. Et si dans l'ensemble, beaucoup de ses réactions sont justifiées et sont à saluer, il y a une qui n'avait pas sa raison d'être. Celle des ministres conseillers à la présidence de la république. En effet, alors que, dans un souci d'apaisement, le gouvernement avait déjà introduit son avant projet de loi à l'assemblée nationale, et même certains de l'opposition accueillait favorablement cette démarche, même si dans le fond, ils n'étaient pas encore d'avis, les ministres conseillers ont trouvé bon d'organiser une conférence de presse pour faire le point. Dans cette sortie, si l'appel à la préservation de la paix pouvait être justifié, il est contradictoire de voire des ministres conseillers parler au nom du gouvernement, alors que le gouvernement lui-même était déjà sorti pour faire le point

des manifestations du PNP du 19 août dernier et des 06 et 07 septembre 2017.

Certes, il faut appeler les populations à la préservation de la paix, mais n'est-ce pas encore judicieux pour ces ministres conseillers d'aller dans leur milieu respectif pour s'entretenir avec les populations pour leur parler de la paix et s'enquérir de leurs préoccupations, que de rester confiner dans une salle de Lomé pour une conférence de presse ?

Cette sortie à plutôt semer un flou et un cafouillage dans les esprits.

Que ces ministres conseillers descendent sur le terrain, plus précisément dans leur milieu, comme beaucoup le font sans un bruit, pour s'adresser à la population et leur parler de la vision du chef de l'Etat pour le pays. C'est la seule manière d'aider ce dernier et son gouvernement en cette période de tension. A moins qu'ils ne se reprochent de quelque chose.

LM

Révision constitutionnelle 62 DÉPUTÉS VOTENT POUR L'AVANT PROJET DE LOI, UNE ABSTENTION EN ROUTE VERS UN RÉFÉRENDUM

L'assemblée nationale togolaise a procédé hier au vote de l'avant projet de loi portant sur la révision constitutionnelle, loi introduite par le gouvernement le 05 septembre dernier.

En l'absence de certains députés de l'opposition, les 63 députés présents ont procédé au vote avec 62 voix pour et une abstention.

C'est dire que les 62 députés UNIR ont voté la loi et le député qui était

présent et qui n'est autre que le député de Sursaut-mardi au vote de l'avant Togo a certainement voté abstention.

Comme l'avait donc promis le gouvernement, les choses sont allées très vite.

Le vote de l'avant projet de loi du gouvernement ouvre ainsi la voie pour un référendum comme le stipule le paragraphe 3 de l'article 144 de la constitution Togolaise.

LM

Deuxième édition du Forum national de l'audit à Lomé C'EST DU 09 AU 10 NOVEMBRE PROCHAIN



Table d'honneur

Lomé abritera du 9 au 10 novembre, la deuxième édition du forum national de l'audit interne autour du thème "gouvernance, risques et conformité : quels challenges pour l'audit interne ?".

Organisé par « The Institute of Internal Auditors Togo » (IIA-Togo), l'édition prochaine connaîtra la participation des spécialistes et experts en gouvernance, gestion des risques et en audit interne, d'Afrique, de l'Europe et d'Amérique qui viendront partager leur génie avec les directeurs généraux, administrateurs, membres du comité d'audit, contrôleurs,

inspecteurs, vérificateurs, gestionnaires de risques.

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et en contribue à créer de la valeur ajoutée.

« Il est urgent de conjuguer les efforts pour une prise de conscience des différentes couches socioprofessionnelles afin de parvenir à la performance nécessaire et à l'épanouissement de nos structures », a indiqué le président du conseil d'administration de l'IIA-Togo, M. Ayinou MIDODJI.

Pendant les deux jours, il y aura des successions d'exposés en ateliers, sessions avec des thématiques précises.

A noter que bien avant la tenue officielle du forum, sera organisée une session de formation à l'intention des administrateurs et des directeurs de sociétés.

Ch.

Crise politique et réforme constitutionnelle (Suite) LA VRAIE RAISON DU REVIREMENT DE L'OPPOSITION

le parti au pouvoir a déjà changé la grande partie de ses députés en injectant en 2013, de nouvelles têtes.

C'est donc la principale raison qui empêche l'opposition de voter favorablement cet avant-projet de loi du gouvernement, en se lançant dans une diversion et en parlant de la constitution originelle de 1992 et du départ de Faure Gnassingbé. Car, accepter de voter cette loi, c'est accepter pour certains d'entre eux de mettre fin à leurs intérêts et privilèges de député. Or, dans la réalité, la proposition du gouvernement de limiter tous les mandats n'est pas mauvaise en soit. Au contraire, elle a l'avantage de permettre une redistribution des cartes et un renouvellement de la classe politique au moins chaque dix ans. Ce qui permettra d'ailleurs d'avoir une nouvelle classe moyenne chaque dix ans et surtout de voir les jeunes participer à la gouvernance et à la gestion du pays en devenant soit conseillers municipaux, députés ou sénateurs.

Devenir député, confère des avantages en termes d'émoluments ou indemnités mensuels et des primes de mission, permettant au député togolais de bien vivre.

Ainsi, le renouvellement permanent du visage des élus, chaque dix ans, contribuerait à la réduction de la pauvreté d'une façon directe et indirecte.

Aujourd'hui, beaucoup de députés veulent rester le plus longtemps possible à l'hémicycle comme élu du peuple et continuer par tirer profit de leur titre. Sinon, comment comprendre l'attitude de l'opposition qui rejette les réformes politiques ?

Chose curieuse et contradictoire, la portion de phrase "en aucun cas, nul ne doit faire plus de deux mandats" sur laquelle l'on se base pour exiger le retour de la constitution originelle de 1992 et le départ immédiat de Faure, est assez claire. Si "en aucun nul ne doit faire plus de deux mandats", cela sous-entend que tous les mandats sont frappés par cette portion de phrase.

C'est de la pure comédie que s'adonne aujourd'hui une partie de l'opposition togolaise. Sinon la loi ne disposant que pour l'avenir, la demande du départ de Faure Gnassingbé, par une partie de l'opposition est une utopie.

JCB

Décès du président de la HAAC UNE GRANDE PERTE POUR LA NATION ET POUR LA FAMILLE DES MÉDIAS AU TOGO

La nouvelle est tombée hier dans la matinée. Le président de la Haute Autorité de l'Audio visuel et de la Communication, Pitang Tchalla n'est plus de ce monde. Une nouvelle qui a assommé amis, parents, membres de la HAAC etc... Selon les informations, alors qu'il était sur le champ de Tennis, sport qu'il affectionnait depuis des années, le Président de la HAAC aurait été pris par une crise. Transporté à la clinique le cœur, il ne survivra pas.

La famille des médias perd ainsi un grand journaliste, un homme dévoué à son travail.

Journaliste de formation, Pitang Tchalla a occupé plusieurs postes de responsabilités dans le pays ?

Pitang Tchalla quitte ce monde au moment où la nation avait plus



Pitang Tchalla,

besoin de lui. Mais devant de telle situation, on ne peut que s'en remettre à l'éternel, dieu des armées.

Toute la rédaction du journal Le Messenger prie pour le repos de son âme et que l'éternel Dieu le reçoit dans son royaume.

La rédaction

ESTAC Formation en Journalisme et en Communication

14 ans d'expériences au service du professionnalisme des médias.

Devenez :

- Journalisme Radio, Télé, Presse écrite, en ligne
- Journalisme Reporters d'Images
- animateurs, Producteurs Radio, Télé
- Patron de presse, chargé de communication et de relations publiques

ESTAC prépare en Licence, BTS et BT

Des demi-bourses et des quarts de bourse octroyés aux premiers inscrits.

ESTAC, sise Rue Ayassor, près de la cour d'Appel, Agoè Cacavéli

Tél : 91 82 21 01 / 90 18 98 92



www.annuairestogo.tg



Nous sommes l'outil qu'il vous manque.



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

Powered by
CECH Software